



Baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers (Par apprentissage)

Niveau 4

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants								
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3^{ème} minimum Intérêt pour les métiers de l'entretien des espaces verts et de la réalisation d'aménagements paysagers Intérêt pour l'environnement et les végétaux 								
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortants de 3^{ème} Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) Entrées permanentes 								
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Aujourd'hui, on ne conçoit plus un seul bâtiment sans penser son intégration dans son environnement en y incluant des espaces verts, des murs végétalisés, des toits terrasses.... Pour répondre aux attentes de la société, les villes se mettent aux verts, créent des espaces où les habitants cultivent des jardins partagés, aménagent des parcs paysagers, protègent la biodiversité, autant de signes de qualité pour un cadre de vie recherché. Les jardiniers et les paysagistes en sont les artisans.</p> <p>Le secteur du paysage rassemble de nombreux métiers tous très techniques et nécessitant de multiples compétences. Près de 86,5 % des salariés détiennent un diplôme en grande majorité dans la filière « aménagements paysagers » de l'enseignement agricole : du CAP jardinier paysagiste au niveau ingénieur. La profession compte près de 12 % d'apprentis. Les entreprises du paysage offrent de réelles perspectives d'embauches et d'évolution aux personnes qui se forment à leurs métiers et les femmes y ont toutes leur place.</p>								
Objectifs	<p>Former des professionnels qui seront en capacité de préparer, suivre un chantier, manager des équipes et utiliser les outils de l'aménagement du paysage: conception, création, plantation, engazonnement, massif, maçonnerie paysagère, pavage, rocaille, muret, bassin, piscine, entretien, taille, élagage....</p> <p>Accompagner vers l'obtention du BAC PRO Aménagements Paysagers, certification de niveau 4, et du BEPA Travaux paysagers, certification intermédiaire de niveau 3. Favoriser l'insertion professionnelle en développant les savoir-être attendus</p>								
Contenu de la formation	<p><u>Modules généraux :</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">300 h</td> </tr> <tr> <td>Langue et culture étrangères</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">120h</td> </tr> <tr> <td>Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">100 h</td> </tr> <tr> <td>Culture scientifique et technologique</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">350 h</td> </tr> </table>	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	300 h	Langue et culture étrangères	120h	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques	100 h	Culture scientifique et technologique	350 h
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	300 h								
Langue et culture étrangères	120h								
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques	100 h								
Culture scientifique et technologique	350 h								

	<p>Modules professionnels :</p> <p>Organiser son travail dans une perspective de sécurité -Sauveteur Secouriste au travail 30 h</p> <p>Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers 130 h</p> <p>Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager 110h</p> <p>Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers 250h</p> <p>Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers 120 h</p> <p>Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers 80 h</p> <p>Module d'adaptation professionnelle : La pépinière 30 h</p> <p>Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/étude) 280 h</p> <p>Immersion professionnelle : sur le lieu d'apprentissage</p> <p>Stage ERASMUS + (Option)</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) • Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) • Apports de connaissances • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes • Visites d'entreprises, Interventions de professionnels • Chantiers-école (ex : Arc-et-Senans), Mises en situation • Analyse de vidéos • Recherches documentaires • Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, Quadrats de création paysagère, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, • Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes <p>Prise en compte des situations de handicap (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Dominique LUCOT au 03.84.64.80.36</i></p>

<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Capacités générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles. • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle. • Développer sa motricité • Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques <p><u>Capacités Professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail dans une perspective de sécurité (SST) • Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager • Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager • Réaliser des interventions d'aménagement végétal • Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager • S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
<p>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu en cours de formation (CCF) : 55 % • Epreuves terminales : 45%
<p>Durée</p>	<p>Durée totale : 3 ans (1900 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap</p>
<p>Dates</p>	<p>Septembre 2020 – Juin 2023 (Voir calendrier d'alternance)</p>
<p>Lieu(x)</p>	<p>MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Frais d'inscriptions intégrant l'adhésion à l'association : 98€ Coût de la formation : gratuit pour l'apprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche • Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 50% par le CNFPT et à 50% par l'employeur *Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur

	<table border="1" data-bbox="363 412 1490 595"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Seconde</td> <td>1723 €</td> <td>1483 €</td> </tr> <tr> <td>Première</td> <td>1742 €</td> <td>1472 €</td> </tr> <tr> <td>Terminale</td> <td>1834 €</td> <td>1549 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR ¹ Tarifs prenant en compte l'aide à l'hébergement de 6€ par nuitée et l'aide à la restauration de 3€ par repas</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	Seconde	1723 €	1483 €	Première	1742 €	1472 €	Terminale	1834 €	1549 €
TARIFS																
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹														
Seconde	1723 €	1483 €														
Première	1742 €	1472 €														
Terminale	1834 €	1549 €														
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Responsable de l'action : Jérôme NICOLAS – BTSa Aménagements Paysagers / BTSa Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr</p>															
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSa Productions végétales / BTSa Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement - BTSa Aménagements Paysagers - Maîtrise LEA anglais-espagnol / DESS Traduction spécialisée anglais-espagnol - Maîtrise de biologie et géologie / BTSa Aménagements Paysagers <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre - Intervenant machinisme – Elagueur – Menuisier - Chefs d'entreprises paysagères - Formateur CACES – MSA - UNEP</p>															
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants 															

<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final</p> <p>Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales</p> <p>*Taux de réussite au BEPA Travaux Paysagers (certification intermédiaire du BAC PRO) : 76% (session juin 2019), 73% (session juin 2020)</p> <p>*Taux de réussite au BAC Aménagements Paysagers: 73% (session juin 2019), 100% (session juin 2020)</p> <p>Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études : 73% des sortants de la session juin 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers • Certificats de Spécialisation « Construction Paysagère », « Elagage » • Bac Pro Productions Horticoles • <p>Insertion professionnelle : 27% des sortants de la session juin 2019</p>